

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 1^{er} mars 2022

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.587

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 23 novembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

- « SVP me transmettre tous les courriels échangés transmis ou reçu par Marc-Nicolas Kobrynsky, Lucie Opatrny (MSSS - DGAUMIP), Lucie Poitras (MSSS), Nathalie Labrecque (MSSS), tout autre sous-ministre ou sous-ministre adjoint ou associé, M. Sylvain Gobeil, M. Jonathan Valois ou M. Christan Dubé (et tout autre membre de son cabinet), entre eux ou avec des tiers entre le 27 août 2021 et le 4 septembre 2021 abordant l'un ou l'autre des sujets suivants:
- Le document intitulé "L'ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 ET DES BESOINS HOSPITALIERS AU QUÉBEC";
 - Les limites du nombre de "lits désignés";
 - L'INESSS (Institut national d'excellence en santé et services sociaux);
 - Les projections produites par l'INESSS en lien avec la Covid-19
 - Le concept de transitions d'une « phase » en lien avec les lits désignés
 - Les niveaux d'hospitalisation (en lien avec la pandémie)
 - Le délestage d'activités cliniques (en lien avec la pandémie)
 - Le nombre maximum de lits occupés (en lien avec la pandémie) » (sic)

... 2

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer. Nous vous informons que certains renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après la Loi.

De plus, nous vous informons que certains renseignements relèvent davantage d'autres organismes publics. Conformément à l'article 48 de la Loi, nous vous référons aux responsables de l'application de cette loi au sein de ces organisations :

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Madame Beverly Kravitz

Directrice des ressources humaines, des communications
et des affaires juridiques

3755, chemin de la Côte-Ste-Catherine, bureau A-112

Montréal (Québec) H3T 1E2

Téléphone : 514 340-8265, poste 4123

Télécopieur : 514 340-7545

beverly.kravitz.ccomtl@ssss.gouv.qc.ca

CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Madame Krystina Sawyer

Accès aux documents

3, 9^e Rue

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9

Téléphone : 819 764-5131, poste 45155

Télécopieur : 819 764-2948

08.demandes.acces.information@ssss.gouv.qc.ca

CHUM

Madame Chantal Robert

Directrice adjointe à la Direction des ressources humaines et
affaires juridiques

850, rue Saint-Denis, bureau S05-630

Montréal (Québec) H2X 0A9

Téléphone : 514 890-8000, poste 10788

Télécopieur : 514 412-7435

accesauxdocuments.chum@ssss.gouv.qc.ca

INESSS**Madame Dominique Derome**

Directrice des services administratifs, du secrétariat général
et des communications

2021, avenue Union, 12^e étage, bureau1200

Montréal (Québec) H3A 2S9

Téléphone : 514 873-2563, poste 20765

Télécopieur : 418 646-8349

acces.information@inesss.qc.ca

INSPQ**Madame Julie Dostaler**

Secrétaire générale

945, av. Wolfe, 3^e étage

Québec (Québec) G1V 5B3

Téléphone : 418 650-5115, poste 5302

Télécopieur : 418 646-9328

responsable.acces@inspq.qc.ca

Nous avons le regret de vous informer que l'accès à certains documents faisant l'objet de votre demande vous est refusé. Il s'agit en effet de renseignements ayant des incidences sur les décisions administratives ou politiques. À l'appui de cette décision, nous invoquons les articles 14, 34 et 37 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après la Loi.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 3